



Appel d'offres pour la fourniture de matériel d'échantillonnage d'ADN environnemental

Cahier des charges

Date de publication : 10/03/2026

Objet : Appel d'offres pour la fourniture de matériel d'échantillonnage ADN dans le cadre du projet TRACKS (2026A163), financé par le programme BESTLIFE2030.

Contexte du projet

Le projet TRACKS, porté par le Groupement d'Intérêt Public One-Shark, et subventionné par le programme BESTLIFE2030, a pour objectif d'améliorer la conservation du requin tigre à Saint Martin et Saint Barthélemy, par l'étude de leur fréquentation, la sensibilisation du public et la formation des acteurs maritime. Le suivi de la fréquentation des requins tigre sera effectué grâce à des balises télémétriques et le prélèvement de l'ADN environnemental au cours des quatre saisons, et sur 12 sites différents. Dans ce cadre, il est nécessaire de se procurer du matériel spécifique pour l'échantillonnage de l'ADN environnemental.

Description du matériel requis

Le matériel à acquérir inclut, mais n'est pas limité à :

- **Pompes d'échantillonnage :** Pompes péristaltique, avec batterie intégrée + chargeur. Les pompes doivent être compatibles avec une utilisation en mer. Prévoir deux unités.
- **Filtres ou capsules de filtration :** Filtres simples ou capsules de filtration, diamètre des pores de 0,45µm ou 0,2µm. Prévoir 100 unités.
- **Tuyauterie :** Tuyaux en silicones stériles pour la filtration et connexion avec la pompe. Longueur minimale de 4m, pour une filtration en surface. Prévoir le nombre d'unités adéquat, selon système de filtration.
- **Tampon de préservation de l'ADN :** Inclure un tampon de préservation de l'ADN et les matériaux nécessaires pour manipuler ce tampon et les filtres.

Exigences techniques

- **Conditions d'utilisation :** Le matériel doit être adapté à une utilisation en mer, sous des températures élevées, et prévu pour un stockage de plusieurs mois avant l'extraction de l'ADN.
- **Garantie et service après-vente :** Préciser les conditions de garantie offertes et la disponibilité du service après-vente.
- **Frais de port et taxes :** le devis doit inclure les frais de port du matériel jusqu'à Saint Martin, et inclure toutes les taxes.



Modalités de soumission

- **Délai de soumission des offres** : avant le 01/04/2026
- **Format des offres** : Les soumissions doivent comprendre :
 - Une présentation de l'entreprise
 - Références et spécificités des produits
 - Détail des prix
 - Frais de port
 - Délais de livraison
 - Mention de la référence du projet : BESTLIFE2030 - 2026A163

Critères de sélection

Les offres seront évaluées sur la base des critères suivants :

CRITÈRES	PONDÉRATION
Prix	40%
Qualité et adéquation des matériaux	40%
Délai de livraison	10%
Références et expérience	10%

Conditions contractuelles

- **Conditions de paiement** : Le paiement sera effectué après réception d'une facture détaillée, conformément aux procédures établies pour le fonctionnement d'un groupement d'intérêt public.
- **Livraison** : la livraison doit être effectuée à destination du GIP ONE-SHARK, Préfecture de Saint Barthélemy et Saint Martin, Rue de Spring, Marigot, 97150 Saint Martin
- **Résiliation** : Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties, avec un préavis écrit de 30 jours, en cas de non-respect des obligations contractuelles ou de manquement aux dispositions prévues dans le cahier des charges.

Contact

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, veuillez contacter :

Hadrien Bidenbach, Directeur

Téléphone : +33 6 60 23 60 94

Email : contact.one.shark@gmail.com